

© NASA

## La Belgique signe les

# Artemis Accords

Jean-François Mayence

Le 23 janvier 2024, en marge de la European Space Week et dans le cadre d'une réception donnée par la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, le secrétaire d'Etat chargé de la Politique scientifique et la ministre des Affaires étrangères ont signé au nom du Gouvernement belge les Artemis Accords.

Mais qu'est-ce que, les Artemis Accords ? Les Artemis Accords sont un instrument non juridiquement liant qui consacre un certain nombre de principes et de lignes de conduite pour les activités d'exploration du Système solaire, en particulier l'exploration lunaire, celle de Mars et celle des astéroïdes.

Cet instrument, adopté en 2020, a été élaboré par la NASA en concertation avec des états partenaires. Outre les neuf Etats signataires originels, plusieurs autres nations ont signé les Artemis Accords et adhéré à leurs principes. La Belgique est le 34e signataire.

Les principes que l'on retrouve dans cet instrument sont, à titre d'exemple, l'engagement à mener les activités d'exploration à titre pacifique, avec transparence et en évitant d'interférer avec les activités d'autres Etats. L'intérêt pour la Belgique d'adhérer à cet instrument est directement lié à sa participation, ainsi que celle de ses industriels, à certaines activités du programme Artemis. Et - qui sait ? - permettre peut-être à un·e astronaute belge de fouler le sol lunaire…

Les Artemis Accords prévoient en outre l'utilisation des ressources naturelles présentes sur les corps célestes. Ils engagent les signataires à mener l'utilisation et l'extraction de ces ressources en conformité avec le droit international. A cet égard, les Artemis Accords font explicitement référence au travail en cours mené, à l'initiative de la Belgique, au sein du Comité des Nations Unies pour les Utilisations pacifiques de l'Espace extra-atmosphérique (UNCOPUOS). Cet effort vise à mettre en place un cadre multilatéral, ouvert à toute nation, pour assurer une utilisation et une exploitation équitable, sécurisée et durable des ressources spatiales.

Le texte des Artemis Accords en plusieurs langues est disponible sur
https://www.nasa.gov/artemis-accords/
Personne de contact à Belspo : Jean-François Mayence